



Candidatures jusqu'au samedi 8 juin 2019

Appel à projets pour la bourse "Créateur numérique" de la fondation Jean-Luc Lagardère

La bourse Créateur numérique est attribuée, chaque année, à un ou plusieurs candidats présentant un projet de création numérique innovant dans le domaine de l'art et de la culture (œuvre artistique, service ou produit culturel, dispositif culturel...).

Les bourses de la fondation Jean-Luc Lagardère

Attribuées depuis 1990, les bourses de la Fondation Jean-Luc Lagardère soutiennent des jeunes professionnels de la culture et des médias de moins de 30 ans (moins de 35 ans pour les libraires, les photographes et les scénaristes TV) dans la réalisation de leur projet. Les lauréats doivent présenter un projet original et innovant dans les catégories suivantes : auteur de documentaire, auteur de film d'animation, créateur numérique, écrivain, journaliste de presse écrite, libraire, musicien, photographe, producteur cinéma et scénariste TV.

La bourse "Créateur numérique"

La bourse a pour objet le développement d'un projet de création numérique innovant et ambitieux dans le domaine de l'art et de la culture. Le projet devra avoir vocation à explorer les spécificités des outils numériques pour proposer une création dont l'impact dans la discipline choisie sera significatif.

Le levier numérique devra être pensé comme puissance de transformation. Le projet de création pourra notamment prendre la forme d'une œuvre artistique, d'un service ou produit culturel, d'un dispositif culturel innovant...

Le projet présenté par le(s) candidat(s) en vue de l'obtention de la bourse Créateur numérique, devra comporter une version en français. Si le projet a une vocation internationale, cela est tout à fait

recevable par le Jury. Le projet pourra être présenté, par un ou plusieurs candidats, dans la limite de trois (3) au maximum, étant entendu que chacun des candidats présentant un même projet et un seul dossier de candidature devra satisfaire aux conditions stipulées. L'attribution de la bourse est destinée à permettre au Lauréat de se consacrer à la réalisation du cahier des charges et de la création artistique.

Informations principales

Le dossier de candidature doit être envoyé par mail **au plus tard samedi 8 juin 2019 à 23h59** par mail à l'adresse suivante: boursecreanum@lagardere.fr

La dotation de la bourse Créateur numérique est de 25 000 euros.

Informations complémentaires

- Présentation de la bourse Créateur numérique sur le site de la fondation :
<https://fondation-jeanlucagardere.com/bourses/presentation/createur-numerique>
- Règlement de l'appel à projets et modalités de candidature :
https://fondation-jeanlucagardere.com/data/attachement/497c18fd5b0670c6b48922bbaefd336_19_crea_numerique_en_ligne-pdf.pdf

Dernière édition : 17 mai 2024 à 15:15

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/appele-a-projets-pour-la-bourse-createur-numerique-de-la-fondation-jean-luc-lagardere>